

Quoi de neuf Outre-Rhin ?

Une sélection de
l'actualité allemande

Du 08 au 14 mai 2025

Le 10 mai, le président Emmanuel Macron, le chancelier allemand Friedrich Merz, ainsi que les Premiers ministres britannique Keir Starmer et polonais Donald Tusk se sont rendus à Kiev pour rencontrer le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Avec le soutien des États-Unis, ils ont conjointement proposé à la Russie un cessez-le-feu total et inconditionnel de 30 jours, à compter du lundi 12 mai, s'appliquant à la terre, à l'air et à la mer. Moscou a réagi en affirmant qu'elle allait « réfléchir » à cette proposition, tout en rejetant toute tentative de pression. Ce cessez-le-feu a été présenté comme une chance d'ouvrir la voie à de futures négociations de paix. Ils ont prévenu qu'en cas de refus, ils infligeraient des «sanctions massives» contre la Russie. Les dirigeants européens ont également participé à une réunion consacrée à la création d'une coalition de sécurité post-conflit, dont la mission serait de garantir durablement la défense de l'Ukraine, une initiative pilotée par Paris et Londres. La visite intervient au lendemain des célébrations du 9 mai sur la place Rouge à Moscou, organisées par Vladimir Poutine en présence d'alliés internationaux comme le président chinois Xi Jinping. Si le cessez-le-feu n'a toujours pas commencé, des négociations doivent débuter ce jeudi 15 mai à Istanbul entre ukrainiens et russes. Le Kremlin n'a pas encore précisé si Vladimir Poutine assisterait aux discussions, se contentant d'indiquer qu'une délégation russe serait présente.

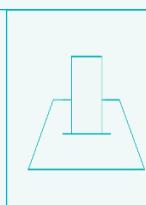
L'Office fédéral de protection de la Constitution ne qualifie plus publiquement l'AfD de « tendance extrémiste de droite avérée » jusqu'à ce qu'une décision de justice soit rendue dans le cadre d'une procédure d'urgence. Cette annonce intervient après que l'autorité a présenté le 2 mai dernier, la réévaluation de l'AfD après un examen de plusieurs années, qualifiant le parti de « tendance extrémiste de droite avérée ». La raison de cette classification est « l'empreinte extrémiste de l'ensemble du parti, qui ne respecte pas la dignité humaine », avait-on alors expliqué. L'AfD a déposé plainte et une demande d'urgence pour contester cette classification. Le Verfassungsschutz a alors suspendu la classification dans un premier temps, ce qui est appelé un engagement de statu quo. *Cette mesure vise à permettre au tribunal d'examiner la procédure en toute tranquillité : Jusqu'à ce qu'une décision soit prise, l'AfD continuera à n'être traitée que comme un « cas suspect ».*

L'ancienne vice-présidente du Bundestag et actuelle ministre du Travail, Bärbel Bas, a annoncé sa candidature pour devenir la nouvelle coprésidente du Parti social-démocrate d'Allemagne. Cette annonce fait suite à celle de l'actuel coprésidente, Saskia Esken, qui a annoncé qu'elle ne se présenterait pas aux prochaines élections. L'actuel coprésident Lars Klingbeil, nouveau ministre des Finances et vice-chancelier, a accueilli la candidature de Bärbel Bas, en faisant l'éloge de cette dernière, la qualifiant de « ministre forte, [...] et de femme forte ». Il a déclaré qu'il souhaitait former avec elle une double direction à l'avenir, et a également annoncé sa candidature pour les élections au mois de juin. L'idée d'une double direction, occupée par une femme et un homme, avait été introduite par le SPD en 2019.

L'Allemagne interdit le « Royaume d'Allemagne », un réseau complotiste issu de la mouvance des « citoyens du Reich ». Sur la base du droit des associations, le ministère allemand de l'Intérieur a prononcé l'interdiction du « Royaume d'Allemagne » (Königreich Deutschland), présenté comme la plus grande organisation complotiste et extrémiste de la mouvance des « Reichsbürger » (citoyens du Reich). Cette décision a été accompagnée de perquisitions et de l'arrestation de trois membres fondateurs de l'organisation. Parmi eux figure Peter Fitzek, ancien cuisinier et professeur de karaté, fondateur autoproclamé de ce « royaume » et couronné « roi d'Allemagne » en 2012. Les « citoyens du Reich » rejettent la légitimité de la République fédérale d'Allemagne, qu'ils considèrent comme un État illégitime, soumis à une domination étrangère. Selon le ministère, ce réseau comptait environ 6.000 partisans, dont plusieurs centaines auraient fourni un soutien financier, parfois à hauteur de plusieurs millions d'euros. Le ministère de l'Intérieur a justifié l'interdiction de l'association et de ses nombreuses organisations affiliées en expliquant que leurs objectifs et activités « sont contraires à la législation pénale, à l'ordre constitutionnel, et à l'idée de compréhension entre les peuples ».

Il y a 60 ans, le 12 mai 1965, Israël et l'Allemagne rétablissaient officiellement des relations diplomatiques, deux décennies seulement après la Shoah, au cours de laquelle environ six millions de Juifs furent assassinés par l'Allemagne nazie. Ce rapprochement, initié par le chancelier allemand Ludwig Erhard et le Premier ministre israélien Levi Eschkol, marquait un tournant historique après des années de tensions profondes. À l'occasion de cet anniversaire, le président israélien Herzog s'est rendu à Berlin. Il s'agit du premier dirigeant étranger reçu par Merz depuis son entrée en fonction. Herzog a exprimé sa gratitude pour l'accueil et a abordé des sujets d'actualité sensibles, notamment la situation des 59 otages israéliens toujours retenus à Gaza par le Hamas, dont neuf sont également citoyens allemands. Il a aussi alerté sur la menace iranienne et remercié l'Allemagne pour son soutien. Le président allemand Steinmeier a, de son côté, souligné l'importance de cette amitié et plaidé pour une aide humanitaire immédiate à Gaza.

PARLEMENT, PARTIS & PERSONNES



La fraction parlementaire CDU/CSU a élu ce mardi 13 mai un nouveau bureau exécutif. Celui-ci comprend notamment Jens Spahn (président du groupe parlementaire), Alexander Hoffmann (chef du groupe régional CSU), Steffen Bilger (premier secrétaire parlementaire) et Reinhard Brandl (secrétaire parlementaire du groupe CSU), déjà élus la semaine précédente.

À ces responsables s'ajoutent plusieurs vice-présidents, secrétaires parlementaires et conseillers juridiques nouvellement désignés. Par ailleurs, les présidences des groupes de travail de la CDU/CSU ont également été renouvelées lors de cette séance.

Les présidents des différentes commissions du Bundestag devraient être annoncés d'ici quelques jours également.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

-48,5 %



Depuis 2019, le trafic aérien intérieur allemand a fortement chuté, avec une baisse de **48,5 %** du nombre de passagers entre 2019 et 2024. Cette évolution s'explique par des trains à grande vitesse, souvent plus rapides que l'avion pour les trajets de 2 à 4 heures, malgré des retards fréquents, ainsi qu'à une préférence croissante pour des modes de transport plus écologiques.

En Allemagne, le train s'impose comme principal mode de transport pour les trajets intérieurs entre grandes villes, devant l'avion et la voiture. Sur l'axe Berlin-Munich, le train représente 77 % des trajets, contre 3 % pour l'avion et 20 % pour la voiture ou le bus. Sur d'autres liaisons à grande vitesse comme Berlin-Cologne ou Berlin-Stuttgart, la part du train dépasse également les 70 %.

Là où l'offre est moins performante, comme entre Dortmund et Francfort, la voiture reste majoritaire (55 %). L'avion ne domine que sur un seul trajet intérieur : Hambourg-Francfort, en raison des correspondances internationales.

Une tendance similaire est observée en France, notamment sur les liaisons Paris-province bien desservies par le TGV.